

<http://www.snetap-fsu.fr/Declaration-du-Snetap-FSU-au-CAEN,4116.html>



Déclaration du Snetap-FSU au CAEN du 11 mai 2016

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 13 mai 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Sans négliger les nombreux autres sujets de préoccupations concernant l'Enseignement Agricole Public, le SNETAP-FSU voudrait aujourd'hui évoquer un sujet, celui de l'**ouverture d'une classe de BTSA ACSE** à la Maison Familiale Rurale de Mont près d'Orthez à la rentrée de 2015, par la voie de l'apprentissage, contre l'avis négatif de la **DRAAF**.

Alors que le Conseil Régional avait reconnu une **erreur dans l'autorisation de cette ouverture** et que ses représentants avaient promis de ne pas recommencer, nous avons appris en mars, que **le Conseil Régional avait renouvelé son agrément pour la rentrée 2016**.

Pourtant, de nombreuses raisons pouvaient motiver le non renouvellement de cet accord :

- La première : **les maisons familiales rurales n'ont pas vocation à préparer au BTSA**, comme l'a rappelé la Directrice de l'Enseignement et de la Recherche lors de son déplacement à Blanquefort en juin dernier.
- Ensuite, l'apprentissage agricole est aujourd'hui une prérogative des Centres de Formations par Apprentissage Public.
- Autre raison très importante, **cette formation fait une concurrence directe aux formations en BTSA ACSE qui sont développées dans les lycées agricoles de Dax et de Pau, à proximité**.

A Dax, cet enseignement a failli fermer il y a 3 ou 4 ans.

- De plus **l'ouverture de ce BTSA par apprentissage a été refusé au CFA** de Dax pour la rentrée 2016 par le Conseil Régional...

D'autres raisons pourraient encore être évoquées.

Depuis l'annonce de cette nouvelle, les établissements agricoles publics des Pyrénées Atlantiques et des Landes ont manifesté de différentes manières leur désapprobation :

- les plus remarquables ont été les **boycotts des Conseils d'Administration des EPL** et la **grève bien suivie du mercredi 27 avril dernier**

Suite à nos demandes réitérées, Monsieur Nembrini, vice-président à l'éducation et Monsieur Uthurry, entourés de toute leur équipe, mais aussi le Président A. Rousset ont reçu une délégation des établissements ce lundi 9 mai.

La rencontre a été très cordiale mais nous avons appris que cette formation ne ferait pas à moins de ne connaître de très mauvais résultats aux examens.

Dans le même temps, **les CFA agricoles connaissent des difficultés de financement**, liés à diverses opérations d'économies budgétaires de la région qui est la principale source de financement de ces structures.

INACCEPTABLE :

Hier, nous avons appris que la MFR de Pujols va recevoir la visite de Monsieur Rousset ce jeudi et obtenir une subvention de 900 000 euros de la part du conseil régional.

Si le SNETAP-FSU s'oppose par principe à des subventions publiques pour les établissements privés ; ce qui est inacceptable ici, c'est que la majeure partie de la subvention est prise sur des crédits de l'apprentissage.

Ce qui veut dire de façon claire que le Conseil Régional ALPC a décidé de financer l'apprentissage agricole dans les établissements privés de type MFR.

Et ceci contrairement aux promesses qui nous ont été faites lors des dernières rencontres...